

## **Document de prise de position commune**

par les membres du Forum politique pour le développement (FPD)

### **Approche inclusive multipartites**

En tant qu'organisations de la société civile (OSC) et autorités locales (AL), nous, participants au Forum politique pour le développement, reconnaissons que les partenariats multipartites sont devenus un élément de plus en plus important de l'architecture internationale du développement et jouent un rôle majeur dans le dialogue mondial mené au sujet du programme des *objectifs de développement durable* (ODD). Ce document de prise de position commune a donc pour but de contribuer au dialogue avec l'UE sur la *définition et la mise en œuvre d'un partenariat multipartites solide et inclusif en vue de la mise en œuvre des ODD*.

Nous apprécions le fait que le FPD joue un rôle important dans le processus de consensus et de consultation impliquant des OSC et des AL à la coopération au développement définit au niveau européen<sup>1</sup>. En outre, nous reconnaissons le FPD comme un espace multipartite qui contribue à renforcer les partenariats et la compréhension mutuelle, mais aussi comme un mécanisme qui permet d'explorer des solutions pour améliorer les politiques et les programmes de développement. Nous reconnaissons enfin le caractère d'influence politique inhérent au FPD.

Nous tenons à ce qu'il y ait une meilleure cohérence dans la politique de développement, une coopération au développement plus efficace et une intégration du dialogue au sein des organes, des directions et des unités de l'UE. De plus, nous souhaitons rappeler l'importance des cadres politiques européens et internationaux, en particulier le programme pour le changement de l'UE et les communications de l'UE relatives à l'engagement de l'Europe avec la société civile et les autorités locales dans le domaine des relations extérieures<sup>2</sup>, comme des références cruciales pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de partenariat multipartite.

### ***Des approches inclusives multipartites pour la mise en œuvre des ODD***

Si l'on envisage le programme des ODD de manière plus vaste, plus intégré et plus universel, les défis à relever nécessiteront des partenariats plus importants – comme l'a souligné le secrétaire général des Nations Unies – pour mettre en œuvre des actions de grande envergure et un changement systémique préconisé par les ODD.<sup>3</sup> Il s'agira, entre autres, de lancer un dialogue politique sur les partenariats multipartites.

Ceci coïncide avec l'engagement pris par l'UE, dans des communications précédentes, de « débloquer des moyens plus importants pour promouvoir, soutenir et suivre des mécanismes efficaces » afin d'initier un dialogue politique multipartite qui inclut « tous les acteurs concernés, tels que les OSC, les acteurs du secteur privé, le cas échéant, ainsi que les gouvernements partenaires, les autorités locales, les parlements et autres institutions

---

<sup>1</sup> Voir le mandat du FPD.

<sup>2</sup> COM (2012), 492 final (Les racines de la démocratie et du développement durable: l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures) et COM (2013), 280 final (Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement). La déclaration finale du dialogue structuré de Budapest reconnaît la diversité des acteurs de la société civile et leur rôle spécifique dans les processus de développement.

<sup>3</sup> Voir les ODD 17 et 16, rapport de suivi des ODD de l'ONU, paragraphe 3. « Le cadre de suivi et de réexamen doit promouvoir l'esprit de partenariat et l'engagement enthousiaste de la société civile et du secteur des entreprises... Il devrait inspirer une approche multi-parties prenantes de la mise en œuvre ».

nationales » à différents niveaux de l'UE, (national et local) y compris dans les pays partenaires.<sup>4</sup>

En raison de sa grande diversité, la société civile remplit de nombreux rôles en tant que moteur du processus de développement. Ainsi, elle collabore avec les gouvernements pour éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités, lutter pour l'égalité des sexes, soutenir la mise à disposition de services à la population, favoriser l'autonomisation sociale et économique, renforcer le développement politique et garantir le respect des droits de l'homme.

Les autorités locales et régionales, légitimées par les lois et les constitutions nationales, forment le niveau de gouvernance le plus proche de la population. Largement reconnues comme le niveau de gouvernance où s'élaborent les politiques, elles sont généralement chargées de promouvoir le développement de leurs villes et territoires, ainsi que de fournir les services sociaux de base essentiels pour la réalisation des ODD et de l'agenda climatique de Paris.

L'engagement de « ne laisser personne derrière » constitue l'aspiration principale de l'Agenda 2030. Pour tenir cet engagement, il faut changer la manière dont de nombreuses parties prenantes sont engagées dans le développement à divers niveaux, voire remettre en question les modèles actuels de croissance. Cette aspiration contenue dans les ODD doit être appropriée par la société elle-même car c'est cette appropriation démocratique qui joue un rôle crucial dans la réussite de toute initiative. Par conséquent, les plateformes multipartites sont une composante indispensable à la réalisation d'objectifs dans le cadre des ODD.

#### ***Notre vision d'une véritable approche multipartites***

Une approche multipartite, inclusive et centrée sur la population suppose l'implication de toutes les parties prenantes, notamment de la société civile, des autorités locales et régionales et du secteur privé, pour permettre aux gouvernements et aux responsables politiques de mieux intégrer les divers besoins de la population dans la formulation de politiques de développement durable à tous les niveaux, et d'impliquer ces parties prenantes dans les processus de mise en œuvre et de suivi.<sup>5</sup>

Une approche basée sur des plateformes multipartites permet la formation de réseaux favorisant l'obtention d'effets durables, en ouvrant de nouvelles possibilités de plaidoyer et de collaboration à plusieurs niveaux, tant que le plan local, national que mondial, et en facilitant des apprentissages rapides et des transferts de connaissances efficaces.

#### ***Valeur ajoutée d'une participation multipartites aux différents processus de consultation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation***

- Elle mène à un engagement plus ferme et à une appropriation accrue par les parties prenantes car la diversité constitue une ressource riche dont les politiques de développement peuvent tirer des enseignements et de la légitimité ; la diversité permet également l'ouverture garantissant plus de participation et d'efficacité.
- Elle encourage une coopération renforcée et respectueuse entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux.
- Elle permet d'assigner efficacement les tâches et les responsabilités en améliorant la coordination.
- Elle construit des partenariats inclusifs multipartites afin de promouvoir les processus démocratiques dans la coopération au développement.
- Elle accroît la redevabilité et la responsabilité des gouvernements et des organisations internationales et implique également davantage les parties prenantes.

---

<sup>4</sup> COM (2012), 492 final, 4.1.

<sup>5</sup> COM (2012), 492 final, 4.1. et COM (2013), 280 final, 2 : ces dispositions supposent que la participation des OSC, du secteur privé et des autorités locales, entre autres acteurs, aux processus politiques publics et aux dialogues politiques conduit à des politiques inclusives et efficaces, ainsi qu'à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de stratégies nationales, à tous les niveaux. Le SG des Nations Unies, dans son rapport de suivi des ODD de l'ONU, appelle à l'établissement de dialogues multi-parties prenantes (tels que ceux menés pendant les négociations de l'Agenda 2030, p. 67).

- Elle maximise les synergies institutionnelles pour la conception et la mise en œuvre des ODD.
- Elle démocratise le programme de coopération au développement dans ses aspects concrets.
- Elle crée un environnement plus favorable au développement socioéconomique, à l'éradication de la pauvreté et à l'amélioration de la gouvernance.
- Elle aide à identifier les groupes vulnérables et à s'en occuper afin de ne laisser personne derrière, comme clairement indiqué par les ODD, grâce à la mobilisation de ressources et capacités locales.

#### ***Comment mobiliser des cadres multipartites au sein des ODD***

Il convient d'explorer davantage les moyens disponibles des parties prenantes dans la mise en œuvre des ODD. Différentes actions pourraient être encouragées telles que: 1) une meilleure reconnaissance du rôle des différents acteurs; 2) une plus grande sensibilisation et un renforcement des capacités par rapport aux ODD à l'aide de ressources humaines, financières et techniques adéquates ; 3) un plus grand dialogue et une meilleure consultation pour permettre l'appropriation des objectifs et des cibles de l'Agenda 2030 ; 4) une plus grande ouverture des processus de mise en œuvre à toutes les parties prenantes ; 5) une meilleure participation des parties prenantes dans les mécanismes de suivi et d'évaluation ; 6) une plus grande institutionnalisation des espaces de dialogue multipartites afin d'assurer la continuité du processus.

#### ***Comment appliquer l'approche multipartites à différents niveaux***

##### ***Au niveau local :***

Au niveau local, il est possible de construire une approche multipartite en partant des expériences acquises en matière de mécanismes participatifs (comme la planification ou la budgétisation participative) afin de favoriser les politiques locales de développement. Cela permettrait de définir les priorités locales (en coordination avec les objectifs et cibles nationaux), de les évaluer, de mobiliser des ressources, d'établir les coresponsabilités et les liens de coopération et enfin d'en assurer le suivi et l'évaluation. Cette démarche s'inscrit dans la logique d'une « approche territoriale du développement », comme proposée par la Commission européenne, dont le but est de renforcer la coopération entre tous les acteurs, de promouvoir les activités ancrées dans le territoire (croissance endogène), de mettre les valeurs humaines au centre des intérêts et de mobiliser des potentialités et des actifs locaux. Une approche basée sur des plateformes multipartites peut aussi appuyer la collecte d'informations locales par la participation des acteurs locaux.

##### ***Au niveau national :***

Des efforts devraient être réalisés pour orienter les parties prenantes vers un consensus sur la définition des priorités nationales incluant des stratégies et un cadre institutionnel, un suivi et une évaluation des nouveaux objectifs et des cibles dans le but d'inscrire les ODD au cœur du programme national de développement. Durant la période des OMD, certains pays ont créé, au niveau national, des forums ou autres comités multipartites sur le thème spécifique des OMD. D'autres pays, comme la Colombie, évoluent maintenant dans cette direction.

Le dialogue national devrait contribuer à créer un environnement institutionnel favorable (législation et réglementations nationales) afin de donner aux parties prenantes un cadre permettant d'agir ou de détecter les obstacles aux actions de développement durable, notamment en lien avec l'inclusion sociale (en encourageant le respect des droits de l'homme, y compris les droits en matière de santé sexuelle et reproductive), le développement économique inclusif et la protection de l'environnement. Par exemple, le dialogue social au niveau national peut aussi contribuer à l'inclusion des parties prenantes dans toutes les étapes de la mise en œuvre des ODD et ce concernant les questions liées à la politique économique et sociale et relevant de nombreux thèmes couverts par les 17 ODD.

L'UE devrait tirer un meilleur parti de son réseau de délégations pour promouvoir une approche multipartites dans les pays partenaires où elle est établie. Sans vouloir assumer elles-mêmes les responsabilités des États, ces délégations peuvent cependant promouvoir un dialogue inclusif entre les institutions nationales, les OSC et les AL.

***Au niveau régional :***

Les niveaux régionaux et sous-régionaux jouent un rôle clé dans le suivi des ODD, comme évoqué dans les paragraphes 80 et 81 de l'Agenda 2030. Les commissions et organisations régionales des Nations Unies qui entreprennent ce travail devraient suivre les mécanismes multipartites au niveau national et mondial pour impliquer les OSC et les AL dans les processus de consultation et de collecte de données pour le reporting régional et sous-régional des ODD. La contribution des OSC et des AL régionales pourrait s'avérer utile pour l'agrégation, l'analyse et la comparaison des données liées aux cibles et indicateurs des ODD. L'UE, en tant qu'organisation régionale, associant régulièrement de nombreuses parties prenantes aux processus d'élaboration de ses politiques en général, et de sa politique de développement en particulier par le biais du FPD, fait figure d'exemple de cadre multipartite pour les autres organisations régionales.

***Au niveau mondial :***

L'Agenda 2030 a un caractère universel. Tous les pays doivent apporter leur contribution afin d'harmoniser les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale. Ceci n'est possible qu'en incluant les OSC et les AL dans la mise en œuvre des ODD à tous les niveaux. Une approche multipartites s'impose donc pour s'assurer que les réalités locales soient aussi la priorité d'un programme mondial. En ce sens, la société civile et les autorités locales doivent être vues comme des acteurs fondamentaux pour garantir l'existence de sociétés plus résilientes et durables. L'UE devrait tirer parti de son rôle de chef de file sur la scène mondiale pour associer les OSC et les AL à tous les processus liés aux ODD.